

Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 118 (1992)
Heft: 7

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A propos de domaines et de territoires

Par Sigfrido Lezzi

Au début de cette année, notre revue a procédé au renouvellement de son image. C'est un processus qui entraîne un certain nombre de questions: peut-on faire subir de tels changements à ce journal? Que restera-t-il de notre revue? Comment se situera-t-elle avec le recul du temps? L'opération envisagée n'est-elle pas trop «mode»?

Ces doutes ne nous sont pas étrangers car ils ont eux-mêmes précédé la formation de notre conviction: il nous paraît indispensable de procéder régulièrement à une réflexion sur le rôle de notre périodique et son insertion dans son contexte habituel. C'est d'ailleurs aussi l'exigence qu'ont manifestée certains membres SIA lorsqu'ils se sont prononcés en faveur d'une refonte de ce journal. On a donc visé une actualisation d'*IAS* qui tienne compte de ce que l'on pourrait appeler une «contemporanéité des regards».

Ceux qui ont lu l'ouvrage intitulé *Architecture de la Raison* (I. Charollais et B. Marchand, Presses polytechniques et universitaires romandes, 1991) et plus particulièrement l'introduction de J.-M. Lamunière, ou encore le texte de M. Nemec, ont pu se convaincre que la revue *IAS* n'a pas toujours donné dans la complaisance. Elle a au contraire représenté un support où des regards critiques se sont exprimés sans ambages. Ceux qui refusent cette idée s'attendent sans doute à ce que notre journal s'en tienne à la stricte promotion des groupements qui lui apportent leur caution et que nos regards ébahis se promènent sur la beauté du monde.

Or, les lecteurs les plus perspicaces le savent bien, l'existence de notre support professionnel dépend de sa capacité à fournir à ceux qui le parcourent deux approches simultanées et complémentaires: il se doit certes d'être le porte-parole des groupements dont il est l'organe, mais il doit aussi ouvrir un espace propice à la réflexion et au développement des idées.

Dans l'intention d'éviter tout malentendu sur le rôle que l'on veut faire tenir à *IAS*, il convient une fois pour toutes d'identifier ces deux domaines d'intervention et d'en marquer la nécessité. Et pour nous, il va de soi que les deux approches sont d'égale importance pour la promotion de l'image des ingénieurs et des architectes. Car c'est bien de cela qu'il s'agit: le prix que l'on est prêt à payer pour l'embellissement de notre revue est peu de chose s'il n'est utilisé qu'à cette fin.

Pour le premier des domaines considérés, un rapide survol de notre périodique nous amène à constater des lacunes dans la promotion des activités de la SIA: faudrait-il pour cela créer un comité de rédaction représentatif des sections de la SIA, qui assure par la même occasion la promotion de ses membres? Il va de soi que ce n'est pas à nous d'y répondre. Pour le second domaine, et plus particulièrement la rédaction, il nous est apparu que les thèmes et autres rubriques envisagés méritaient une plus large réflexion. Ainsi, pour le domaine de l'architecture, le rédacteur responsable de cette discipline s'est assuré l'apport de personnalités extérieures à la rédaction. Dans ce domaine, notre ligne rédactionnelle consistera à développer des thèmes choisis, à un rythme de six numéros par an. Ces thèmes seront traités selon trois axes: le premier se présentera sous forme d'essai, le deuxième sera consacré à certaines caractéristiques de la réflexion d'une personnalité, voire à la compréhension d'un objet construit, enfin nous tenterons de faire une place aux rapports liant l'architecture au territoire.

«Architecture et territoire» est en l'occurrence le thème central du présent numéro, qui tente de mettre en évidence quelques méthodes de planification. L'on s'empresse d'ajouter ici que ces approches ne sont pas forcément représentatives de pratiques courantes, mais issues de réflexions personnelles autant que particulières, dont la pertinence ne peut donc être jugée qu'à ce titre.

D'abord, le projet de L. Snozzi pour le Bouveret exemplifie une démarche comprenant l'intervention sur le territoire comme un travail qui s'attache en premier lieu à définir les limites d'un domaine de planification et les confins qui vont structurer le territoire en question. Ensuite, l'aménagement de la vallée du Flon à Lausanne nous fournit quelques indications sur les possibles développements d'un espace urbain, de ces propositions qui vont du parc habité à la structure villageoise insérée au cœur de la ville. Enfin, est évoquée une forme de planification qui transgresse les limites de nos frontières nationales, des frontières qui ne sont trop souvent que pures abstractions, déterminant un territoire paradoxal où s'affrontent deux logiques d'aménagement: celles de deux voisins qui opposent leur souveraineté à toute forme de logique.